ÉTUDE

Introduction à l'article de Hans Booms :
« Ordre social et constitution du patrimoine archivistique. À propos de l'évaluation des sources d'archives»

Carol Couture

La publication de la traduction en français de l'article de Hans Booms¹ sur l'évaluation des archives est la fin heureuse d'un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps. En effet, nous avons été mis en contact avec ce texte dans le cadre d'une recherche que nous avons menée en 1994-1995 qui portait sur les aspects théoriques de l'évaluation des archives. Parmi les textes que nous avons alors lus et analysés, il se trouvait, bien sûr, celui que Hans Booms a publié en 1972^2 . Ne lisant pas l'allemand, nous avons travaillé alors avec l'excellente adaptation en anglais qu'en a publiée la revue Archivaria en 1987^3 .

Dès ce moment, nous avons pris conscience de l'importance, voire du caractère essentiel, que revêt ce texte pour la compréhension des assises de l'évaluation en archivistique et, nous irions jusqu'à dire, de l'évolution de la discipline archivistique elle-même. En traitant de la problématique de l'évaluation des archives en Allemagne, Hans Booms aborde les fondements de la discipline et établit les liens qui s'imposent entre l'évaluation et les autres fonctions archivistiques. Il y prend position face à la vision socialiste et marxiste de l'évaluation des archives que propose son collègue allemand de l'Est Hans-Joachim Schreckenbach en 1969⁴. Il en profite pour faire le point sur le développement de l'archivistique au tournant des années 1970 et participe à définir et à mieux faire connaître les principes et les assises intellectuelles qui fondent alors la discipline. Ainsi, l'article de Hans Booms est tout à la fois un texte clé en

évaluation des archives et en histoire de l'archivistique. D'une part, sa lecture s'impose à qui veut bien comprendre et se faire une idée juste de la façon dont s'est développée la fonction évaluation. D'autre part, ce texte est tout aussi incontournable et éclairant pour qui veut prendre connaissance d'une vision étoffée de l'évolution de la discipline. Par exemple, quand Hans Booms aborde les liens qui unissent l'évaluation et l'application du principe de respect des fonds, il définit précisément ce qu'est alors le principe de provenance et ce qui découle de son application. Par ailleurs, quand il traite du lien qui existe entre l'archiviste et l'historien, il participe à baliser les territoires respectifs de ces deux spécialistes. Aussi, quand il s'intéresse à l'importance qu'il y a de considérer ou non la position de l'organisme créateur dans la hiérarchie administrative en matière d'évaluation d'archives, l'on voit naître ce qui deviendra, quelques années plus tard, la macro-évaluation mise de l'avant par des collègues des Archives nationales du Canada au tournant des années 1990. Et ce ne sont là que quelques exemples qui illustrent la force et la contemporanéité de l'article de Hans Booms. Bien sûr, loin de nous l'intention de dénaturer le texte de cet archiviste allemand, qui a d'abord et avant tout voulu donner une réponse solide et documentée au constat négatif et pour le moins provocateur que son collègue du « Bloc de l'Est» portait sur la pauvreté des fondements théoriques que fournissait le « Bloc de l'Ouest» en matière d'évaluation d'archives. Le texte de Hans Booms s'intéresse donc d'abord et avant tout à la fonction évaluation. Mais, force est d'admettre que, ce faisant, Booms nous a fourni une belle synthèse de ce qu'était l'archivistique au début des années 1970. Tout comme le texte de Michel Duchein sur le principe de respect des fonds en 1977⁵, celui de Hans Booms sur l'évaluation des archives constitue, selon nous, une pièce maîtresse pour qui veut mieux saisir les tenants et aboutissants de l'archivistique contemporaine. Il ouvre aussi la voie à une riche réflexion sur ce que devrait être la philosophie et les préoccupations de l'archiviste en ce domaine central qu'est l'évaluation. L'on peut être d'accord ou non avec les propositions qu'il fait quant à la préoccupation sociale qui doit caractériser le jugement que l'on porte lors de l'évaluation des archives. Il reste que la synthèse de l'archivistique contemporaine qu'il nous propose est érudite, bien documentée et riche de la connaissance qu'elle nous donne de l'archivistique allemande malheureusement difficile d'accès pour nous, archivistes nord-américains.

Ce n'est donc pas un exercice nostalgique que de proposer la traduction de ce texte dont la version originale en allemand date, rappelons-le, de 1972. Il nous paraît tout à fait justifié de vouloir mieux comprendre une époque clé et des auteurs qui ont joué un rôle déterminant en matière d'évaluation et qui, ce faisant, ont participé activement au développement de la discipline archivistique. Malgré un vocabulaire, des concepts et la référence à une échelle de valeurs marxiste que la chute de communisme nous a amené à presque oublier déjà, nous croyons que le lecteur n'aura pas de difficulté majeure de compréhension et trouvera même un intérêt à découvrir les visées archivistiques du texte et ce, au delà des débats socio-politiques qui le marquent. D'aucuns trouveront même amusant et rafraîchissant de se souvenir de ce qui caractérisait, il n'y a pas si longtemps, tout discours selon que l'initiateur était à l'Est ou à l'Ouest du « rideau de fer».

Pour aider le lecteur dans la découverte du texte dense et touffu de Booms, nous pourrions ainsi en décrire l'articulation. Après une introduction, l'auteur

présente en première partie son propos sur l'ordre social et la constitution du patrimoine archivistique. Par la suite, dans une deuxième partie qui pourrait s'intituler « comment juger de la valeur des archives», Booms aborde les relations archivistehistorien, met en perspective l'évaluation et le principe de provenance, traite de la hiérarchie administrative et de son impact sur le processus d'évaluation et s'intéresse enfin aux approches « évaluer pour éliminer» et « évaluer pour conserver». En troisième partie, il présente et définit son « approche sociétale» et réfute la thèse de son collègue Schreckenbach. Il termine son article par une conclusion qui ouvre définitivement la porte à la préoccupation sociétale qui doit caractériser l'intervention de l'archiviste quand il évalue.

Pour nous avoir donné un accès direct à cette pièce intéressante de la littérature archivistique allemande, nous tenons à remercier très sincèrement et très chaleureusement notre collègue, Barbara Roth, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Sans elle, sans son ardeur, sa ténacité, sa bonne volonté, sa grande compétence d'archiviste, sa profonde connaissance des langues française et allemande et l'esprit de collaboration dont elle a fait preuve tout au long du projet, il eut été impossible pour nous de partager les connaissances que fournit ce texte. Barbara Roth, sachez que la ferveur que vous avez mis dans ce travail de compréhension, de traduction et d'adaptation aura permis à vos collègues, archivistes québécois, de se brancher directement à une archivistique allemande qu'il eut été difficile autrement de côtoyer sans intermédiaire. En effet, nous aurions pu réaliser la traduction en français du texte de Hans Booms à partir de la traduction en anglais qu'en ont faite nos collègues d'Archivaria. Malgré l'excellente qualité de ce travail, nous ne voulions cependant pas faire l'économie d'un retour au texte original. Cela nous semble tout à fait justifié pour peu que l'on souhaite s'assurer qu'il y ait le moins de distance possible entre les idées, les réflexions et les concepts mis de l'avant par l'auteur et le rendu qui en est fait dans la langue de destination.

En terminant, nous tenons à informer le lecteur que la revue *Archives* publiera sous peu la traduction d'un autre texte de Hans Booms sur l'évaluation des archives qui date de 1999. Nous respecterons ainsi le vœu de notre collègue Barbara Roth. Elle est convaincue, avec raison, que ce second texte permettra aux lecteurs de mieux comprendre celui de 1972 et surtout de l'actualiser et de le contextualiser encore davantage par rapport aux préoccupations qui sont celles des archivistes en 2002. Tel un roman en deux tomes, nous engageons donc les lecteurs à lire le premier texte en ayant à l'esprit qu'une suite sera bientôt publiée.

Nous réitérons nos remerciements les plus sincères à Barbara Roth et souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture.

Carol Couture

Professeur titulaire et Directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Notes

- 1. Hans Booms est né en 1924. Docteur ès lettres, il a été enseignant avant de devenir directeur d'une section des Archives fédérales d'Allemagne (*Bundesarchiv*) en 1967. Il occupera le poste de président des Archives fédérales de 1972 à 1989. Hans Booms est professeur honoraire de l'Université de Cologne et a publié plusieurs instruments de recherche sur les sources que renferment les Archives fédérales d'Allemagne en histoire politique du XIXe et du XXe siècles.
- 2. Hans Booms, «Gesellschaftsordnung und Uberlieferungsbildung: Zur Problematik Archivarisher Quellenbewertung» Archivalische Zeitschrift, numéro 68, 1972, p. 3-40.

- 3. Hans Booms, «Society and the information of a documentary heritage: issues in the appraisal of archival sources» *Archivaria*, numéro 24, 1987, p. 69-107
- Hans-Joachim Schreckenbach, «Stand der Informationsbewertung in Kapitalistchen Ländern» Archivmitteilungen, vol. 19, 1969, p. 179-182.
- 5. Michel Duchein, «Le respect des fonds en archivistique: principes théoriques et problèmes pratiques» *Gazette des archives*, numéro 97, 1977, p. 71-96